



HAL
open science

Andrieux, Talleyrand, Napoléon : notes d'un ignorant sur Le Rouge et le Noir

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Andrieux, Talleyrand, Napoléon : notes d'un ignorant sur Le Rouge et le Noir. 2021. halshs-03313463

HAL Id: halshs-03313463

<https://shs.hal.science/halshs-03313463>

Submitted on 4 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GLALICEUR

numéro 29

le 3 août 2021

Groupe de recherche
sur la **L**Angue et la **L**ittérature françaises
du **C**entre et d'aill**E**URs
(Tokyo)

contact : glaliceur2019@gmail.com

Andrieux, Talleyrand, Napoléon :
notes d'un ignorant sur *Le Rouge et le Noir*

Takeshi MATSUMURA

Les études stendhaliennes sont en très grande quantité et leur nombre ne cesse d'augmenter sous forme de monographies, d'ouvrages collectifs et d'articles dans plusieurs revues spécialisées. Maîtriser toute la littérature secondaire n'est pas à la portée d'un simple amateur, qui ne peut que lire et relire les œuvres de Stendhal à l'aide d'éditions qui font autorité. Dans la présente note, je vais examiner une phrase et deux épigraphes du *Rouge et le Noir*, qui me paraissent demander une brève explication complémentaire. Il n'est pas impossible que les mêmes remarques aient été déjà faites quelque part et que je sois le seul à ignorer l'existence de cette ou ces études antérieures. Si pourtant je soumets mes hypothèses à la sagacité des lecteurs, c'est que si je ne m'abuse, aucune des éditions consultées ne les a recueillies, ayant peut-être négligé les observations que quelqu'un avait publiées auparavant. Car il arrive que même les chercheurs chevronnés qui consacrent toute leur vie à étudier notre auteur laissent échapper une contribution, qui leur aurait été utile. Je pense à une anecdote de l'abbé Delille, mangeur maladroit d'un œuf¹. Longtemps elle a été énigmatique², mais en 1984 Jacques Robichez³ l'a élucidée brillamment. Son article reste toutefois ignoré par tous les éditeurs ultérieurs que j'ai consultés⁴. Mon geste

¹ Voir *Le Rouge et le Noir. Chronique du XIX^e siècle*, par M. de Stendhal, Paris, A. Levavasseur, 1831 (que je désigne par « édition originale »), 2 vol., t. I, chapitre XXVI, p. 315 : « Le lecteur, qui sourit peut-être, daignerait-il se souvenir de toutes les fautes que fit, en mangeant un œuf, l'abbé Delille invité à déjeuner chez une grande dame de la cour de Louis XVI. » Dans les citations, sauf indication contraire c'est moi qui souligne.

² Voir Stendhal, *Romans et nouvelles, Texte établi et annoté par Henri Martineau*, Paris, Gallimard, 1952, Bibliothèque de la Pléiade, 2 vol., t. I (tirage de 1966), p. 388 (pas de note) ; *id.*, *Le Rouge et le Noir. Chronique du XIX^e siècle, Texte établi avec introduction, bibliographie, chronologie, notes et variantes par Henri Martineau*, Paris, Garnier, 1960, p. 180 (pas de note) ; *id.*, *Le Rouge et le Noir, Préface et notes de Victor Del Litto*, Lausanne, Rencontre, 1961, p. 228 (pas de note) ; *id.*, *Le Rouge et le Noir. Chronique du XIX^e siècle, Texte établi avec sommaire biographique, introduction, bibliographie, variantes, notes et dossier documentaire par Pierre-Georges Castex*, Paris, Garnier, 1973, p. 564 : « Nous n'avons pas retrouvé l'origine de l'anecdote rapportée à son propos. »

³ Voir Jacques Robichez, « Stendhal et l'œuf à la coque », dans *Littératures*, t. IX, 1984, p. 131-134, qui propose comme source un passage de *La Gastronomie* (1801) de Joseph Berchoux ; l'épisode concerne l'abbé Cosson, professeur de belles-lettres au Collège Mazarin, qui n'était pas au courant des bonnes manières et à qui Delille a appris qu'en mangeant n'importe comment chez l'abbé de Radonvilliers il était très peu civilisé.

⁴ Voir Stendhal, *Le Rouge et le Noir, Préface de Jean Prévost, Édition établie et annotée par Anne-Marie Meininger*, « *Le Rouge et le Noir : esthétiques et valeurs* », dossier pédagogique par Catherine Botterel, Paris, Gallimard, 2000 et 2020, Folio classique, p. 263 (pas de note) ; *id.*, *Le Rouge et le Noir, Texte établi, présenté et annoté par Yves Ansel*, dans *id.*, *Œuvres romanesques complètes, Édition établie par Yves Ansel et Philippe Berthier*, t. I, Paris, Gallimard, 2005 (tirage de 2017), Bibliothèque de la Pléiade, p. 1050 : « Si tant est que l'allusion fasse référence à un "souvenir" effectif, elle n'a pas été éclaircie. » ; *id.*, *Le Rouge et le Noir, Présentation, notes, dossier, chronologie, bibliographie par Marie Parmentier*, Paris, Flammarion, 2013, GF Flammarion, p. 239 : « [...] cette anecdote semble inventée de toutes pièces. » ; *id.*, *Le Rouge et le Noir. Chronique du XIX^e siècle, Préface, commentaires et notes de Michel Crouzet*, Paris, Librairie générale française, 2020, Livre de poche Classiques, p. 289 (pas de note).

serait-il par trop audacieux et manquerait-il de respect aux stendhaliens aguerris ? Peut-être effaroucherait-il les « grands partisans du *convenable*⁵ » comme le dit Mathilde de La Mole – cette héroïne qui n’est ni « pusillanime ni lâche⁶ » –, lesquels, scandalisés par l’intrusion « ridicule » ou « de mauvais goût⁷ » d’un ignorant, crieront avec Lucien de Samosate⁸ que « L’ignorance est une maladie funeste, et la source des maux qui affligent les humains⁹ ». Cependant, Thucydide ayant dit que « l’audace est fille de l’ignorance¹⁰ », osons examiner trois détails qui me paraissent mériter notre attention.

La première phrase qui nous intéresse figure dans le chapitre IV « L’Hôtel de La Mole » du tome second du *Rouge et le Noir*. Le marquis de La Mole discute avec sa femme qui pense que la présence de Julien Sorel n’est pas souhaitable aux dîners où se réunissent certains de leurs amis. Voici sa réplique d’après l’édition originale :

– J’ai envie de pousser l’expérience jusqu’au bout, répondit le marquis. L’abbé Pirard prétend que nous avons tort de briser l’amour-propre des gens que nous admettons auprès de nous. *On ne s’appuie que sur ce qui résiste*, etc. Celui-ci n’est [p. 41] inconvenant que par sa figure inconnue, c’est du reste un sourd-muet¹¹.

Sur l’origine de la phrase qu’a soulignée Stendhal, il y a deux thèses qui s’affrontent¹². Pour les uns, c’est François Andrieux qui l’a prononcée, tandis que les autres l’attribuent à Talleyrand. Parmi les éditeurs consultés, les partisans de la première thèse sont Henri Martineau qui a mis une note dans l’ancienne Pléiade¹³ – mais pas dans son édition de Garnier¹⁴ – et Marie Parmentier¹⁵ ; malheureusement ils n’explicitent pas la source pour étayer leur affirmation. En revanche, la seconde thèse que Pierre-Georges Castex a proposée en 1971 dans son article « Lamartine et Talleyrand à l’hôtel de La Mole¹⁶ » avant

⁵ *Le Rouge et le Noir*, édition originale, t. II, chapitre XII, p. 145-146 ; souligné par l’auteur.

⁶ *Ibid.*, t. II, chapitre XXXIII, p. 358.

⁷ *Ibid.*, t. II, chapitre XII, p. 147-148.

⁸ Que Stendhal ne semble pas citer dans *Paris-Londres. Chroniques, Édition, présentation et traduction* de Renée Dénier, Paris, Stock, 1997, malgré l’index, p. 941, qui le confond avec Lucien Bonaparte.

⁹ « De la Délation. Sur ce qu’il ne faut pas croire légèrement à la Délation », dans Jean-Nicolas Belin de Ballu (trad.), *Œuvres de Lucien*, Paris, Jean-François Bastien, 1788-1789, 6 vol., t. IV, p. 297.

¹⁰ *Histoire grecque de Thucydide, traduite en français, accompagnée de notes supplémentaires aux deux volumes de critiques, de cartes géographiques et d’estampes, dédiée à S. M. l’Empereur de toutes les Russies* par J.-B. Gail, t. III, Paris, 1808, Gail, p. 101, II, 40.

¹¹ *Le Rouge et le Noir*, édition originale, t. II, chapitre IV, p. 40-41 ; souligné par l’auteur.

¹² Je mets de côté Victor Del Litto qui ne dit rien sur le problème, voir son édition citée de Rencontre, p. 305.

¹³ Voir son édition citée de l’ancienne Pléiade, t. I, p. 1470 : « Parole de François Andrieux à Bonaparte lors d’une discussion sur le Code civil au Tribunal. »

¹⁴ Voir son édition citée de Garnier, p. 250.

¹⁵ Voir son édition citée de GF Flammarion, p. 319 : « Phrase prononcée par François Andrieux (1759-1833), tribun, devant Bonaparte qui se plaignait des critiques faites par le Tribunal sur la dérive autoritaire du Consulat. »

¹⁶ Dans *Romantisme*, 1971, p. 164-176, surtout p. 172. Je remercie Monsieur Fumisato Kondo d’avoir attiré mon attention sur cet article.

de la reprendre dans son édition de Garnier¹⁷ se base sur les *Mémoires* de la comtesse de Boigne¹⁸. L'autorité de l'érudit est si grande¹⁹ que son hypothèse a été reprise telle quelle par Anne-Marie Meininger²⁰, Yves Ansel²¹ et Michel Crouzet²².

Laquelle des deux thèses est la bonne ? Si l'on me permet de « supprimer toutes les idées intermédiaires²³ », je dirai qu'il faut accepter la première comme historiquement vraie et rejeter la seconde comme un conte qu'a inventé un esprit ébloui par la réputation de Talleyrand, diseur de bons mots (car « on ne prête qu'aux riches »). Bien que ni Henri Martineau ni Marie Parmentier n'aient produit de sources appuyant leur thèse, on dispose d'un témoignage datant de 1833, qui me paraît plus digne de foi que celui de la comtesse de Boigne. C'est Saint-Albin Berville, gendre de François Andrieux, qui relate la circonstance où la fameuse phrase a été prononcée. Comme il a « vécu dix ans dans l'intimité²⁴ » de son beau-père, il aurait appris de celui-ci l'anecdote. Citons le passage qui nous intéresse :

Après le 18 brumaire, M. Andrieux entra au tribunal, où il porta plusieurs fois la parole, et qu'il présida pendant trois mois. Les essais d'indépendance de cette assemblée irritaient le premier consul, qui n'aimait point la contradiction. Le premier titre du projet de Code civil venait d'être repoussé, et M. Andrieux, comme orateur, avait contribué à son rejet. Bonaparte se plaignant à lui des résistances du tribunal : *Citoyen premier consul*, répondit-il, *on ne s'appuie que sur ce qui résiste* ; mot aussi profond que spirituel, souvent répété depuis, et toujours peu goûté des gouvernemens. Il ne convainquit pas le premier consul, car, peu après,

¹⁷ Voir son édition citée de Garnier, p. 580 : « L'italique est parfois chez Stendhal comme un clin d'œil au lecteur pour attirer son attention sur un emprunt sans lui en fournir la clef. Cette maxime est attribuée par la comtesse de Boigne à Talleyrand : “Louis XVI avait perdu le trône dans son ardeur à se débarrasser de la pacifique opposition des Parlements. Charles X a renversé le sien en refusant toute barrière légale, oubliant la phrase si heureusement rédigée par Monsieur de Talleyrand : *On ne peut s'appuyer que sur ce qui résiste*” (*Mémoires*, III, 166). / Stendhal la rappellera dans les *Mémoires sur Napoléon* (chap. II) : “[l'Empereur] ne comprit jamais, peut-être, qu'au moral comme au physique, on ne s'appuie que sur ce qui résiste”. » (souligné par l'auteur).

¹⁸ *Récits d'une tante. Mémoires de la comtesse de Boigne née d'Osmond, publiés intégralement d'après le manuscrit original*, Paris, Émile-Paul, 1921-1923, 5 vol., t. III, p. 166. Voir aussi deux éditions récentes : *Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond, Récit d'une tante, Édition présentée et annotée par Jean-Claude Berchet*, Paris, Mercure de France, 1971 ; 1986 ; 1999, 2 vol., t. II, p. 170 (pas de note) ; *Comtesse de Boigne, Mémoires, Édition établie, commentée et annotée par Henri Rossi*, Paris, Champion, 2007, p. 933 (pas de note).

¹⁹ On se souvient de l'éloge qu'Yves Ansel lui donne dans son édition citée de la nouvelle Pléiade, p. 989, note 2 : « Informée, précise, faisant le point sur les sources, les modèles, les “pilotis”, etc., révélés par les recherches historiques et érudites, cette édition a fait date. Souvent plagiée, pillée, et imitée sans jamais être égale, elle reste à ce jour un modèle, une édition de référence du *Rouge*. » (souligné par l'auteur).

²⁰ Voir son édition citée de Folio classiques, p. 808 : « Mme de Boigne nomme l'auteur de cette maxime en écrivant que Charles X a oublié “la phrase si heureusement rédigée par Monsieur de Talleyrand : *On ne peut s'appuyer que sur ce qui résiste*” (*Mémoires*, t. III, p. 166). » (souligné par l'auteur).

²¹ Voir son édition citée de la nouvelle Pléiade, p. 1073 : « Selon P.-G. Castex cette maxime a été attribuée par la comtesse de Boigne à Talleyrand. »

²² Voir son édition citée du Livre de poche Classiques, p. 718 : « Maxime que la comtesse de Boigne dans ses *Mémoires* (III, 166, éd. de 1924) attribue à Talleyrand. » (souligné par l'auteur).

²³ Selon l'expression de Stendhal, *Racine et Shakespeare (1818-1825) et autres textes de théorie romantique, Établissement du texte, annotation et préface par Michel Crouzet*, Paris, Champion, 2006, p. 217.

²⁴ Saint-Albin Berville, « Notice historique sur M. Andrieux », dans *Revue de Paris*, t. LI, 1833, p. 189-206 ; la citation est à la page 189.

les membres les plus indépendans du tribunal, les Andrieux, les Constant, les Daunou en furent éliminés. Plus tard, le tribunal lui-même fut supprimé²⁵.

Si l'on en croit Saint-Albin Berville, c'est donc la « discussion sur le Code civil au Tribunal » qui a amené son beau-père à s'exprimer avec franchise face à Bonaparte. Son témoignage corrobore l'explication d'Henri Martineau (« Parole de François Andrieux à Bonaparte lors d'une discussion sur le Code civil au Tribunal. ») et précise le commentaire un peu vague (« [...] sur la dérive autoritaire du Consulat ») de Marie Parmentier. Si lors d'un prochain retraitage celle-ci glissait un renvoi à la *Revue de Paris* ou à une autre source fiable qui m'échappe, elle rendrait un réel service aux lecteurs. Et espérons que les partisans de la thèse de Pierre-Georges Castex se donneront la peine de modifier leur note, qui me semble insuffisante. Car si l'on se rappelle ce que Stendhal disait de François Andrieux, « ingénieux, spirituel et sans force » mais dont les « ouvrages ne conviennent plus au siècle vigoureux et sérieux au milieu duquel nous vivons²⁶ », on pourra supposer que ce n'est pas au hasard qu'il a mis cette phrase dans la bouche du marquis de La Mole, personnage qui s'inspire sans doute du duc Édouard de Fitz-James²⁷.

* * *

Puisque l'on vient de rencontrer Talleyrand comme auteur supposé de la phrase « On ne s'appuie que sur ce qui résiste », examinons maintenant une épigraphe que, malgré Stendhal, les spécialistes lui attribuent unanimement. Elle figure au chapitre XXII « Façons d'agir en 1830 » du tome premier du *Rouge et le Noir*. La voici d'après l'édition originale :

La parole a été donnée à l'homme pour cacher sa pensée.

R. P. MALAGRIDA²⁸.

Si Henri Martineau s'est contenté dans son édition de l'ancienne Pléiade d'expliquer qui était le Père Malagrida²⁹, dans son édition de Garnier il développe sa note qu'il termine

²⁵ *Ibid.*, p. 191 ; souligné par l'auteur.

²⁶ Voir « Publications étrangères [mars 1823] », dans Stendhal, *Paris-Londres, op. cit.*, p. 116 : « M. Andrieux, dont on vient de publier les *Ceuvres*, est un élève de Voltaire, ingénieux et sans force ; [...]. / M. Andrieux est un homme de bon goût ; mais ses ouvrages ne conviennent plus au siècle vigoureux et sérieux au milieu duquel nous vivons. La génération des *poupées* qui commença la Révolution en 1788 a été remplacée par une génération d'hommes forts et sombres, qui ne savent pas bien encore de quoi il conviendra de s'amuser. Les dures exagérations de MM. Hugo et Delavigne nous conviennent mieux que les petits vers doucereux et d'excellent goût de MM. Andrieux et Baour-Lormian. » (souligné par l'auteur). Voir aussi Éric Bordas, « “Censurer le style d'une Duchesse”. Style et idéologie », dans Philippe Berthier et Pierre-Louis Rey (éd.), *Stendhal journaliste anglais*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2001, p. 189-212, surtout p. 209.

²⁷ Voir la Postface d'Anne-Marie Meininger dans son édition citée de Folio classiques, p. 711-714.

²⁸ *Le Rouge et le Noir*, édition originale, t. I, chapitre XXII, p. 236.

²⁹ Voir son édition citée de l'ancienne Pléiade, p. 1465 : « Le Père Malagrida était un jésuite portugais qui fut brûlé vif en 1761. Voltaire le nomme dans son *Précis du Siècle de Louis XV*, chap. XXXVIII. » (souligné par l'auteur).

en disant que l'on attribue d'habitude la phrase à Talleyrand³⁰. Bien que plus laconique, Victor Del Litto va dans le même sens³¹. Ensuite, Pierre-Georges Castex, qui reprend cette attribution, ajoute aux renseignements de ses prédécesseurs deux éléments, à savoir que Stendhal cite la phrase d'une part dans le *London Magazine* en l'attribuant au fameux diplomate et de l'autre dans *Armance* en la faisant prononcer à Madame d'Aumale³². Les mêmes observations se retrouvent avec un peu moins de détails chez Anne-Marie Meininger³³, Michel Crouzet³⁴ et Yves Ansel³⁵ : dans la note de celui-ci est glissée même une petite confusion³⁶. Parmi les éditeurs récents, seule Marie Parmentier renoue avec

³⁰ Voir son édition citée de Garnier, p. 553-554 : « Voltaire, racontant au chapitre XXXVIII de son *Précis du siècle de Louis XV*, l'expulsion des Jésuites de France, rapporte comment au Portugal le père Malagrida (1689-1761), jésuite italien, et deux autres casuistes avaient affirmé en confession que ce n'était pas même un péché véniel de tuer le roi. Après l'assassinat de celui-ci, le père Malagrida fut arrêté et brûlé à Lisbonne, comme hérétique, par l'Inquisition qui avait relevé des propositions téméraires dans ses écrits. Stendhal ne devait guère connaître ce Révérend Père qu'à travers Voltaire ou Pierre Bayle, il lui prête ici une pensée plus communément attribuée à Talleyrand. » (souligné par l'auteur).

³¹ Voir son édition citée de Rencontre, p. 598 : « *Malagrida* : le Père Malagrida est un jésuite italien brûlé à Lisbonne en 1761 comme hérétique. Le mot est généralement attribué à Talleyrand. » (souligné par l'auteur).

³² Voir son édition citée de Garnier, p. 554 : « Le Révérend Père Malagrida, arrêté par l'Inquisition et brûlé à Lisbonne en 1761, est nommé par Voltaire dans *Le Siècle de Louis XV* (chap. XXXVIII). Il n'est certainement pas l'auteur de la formule érigée en épigraphe. D'ailleurs, Stendhal, dans le *London Magazine*, où il la citait pour la première fois, l'attribuait à Talleyrand : attribution couramment admise. Mais il a trouvé piquant de prêter à un jésuite cette apologie du mensonge. Dans *Armance* (chap. XXV), M^{me} d'Aumale dit, de même, au jésuitique chevalier de Bonnavet "qu'elle gagerait qu'il avait deviné tout seul ce grand principe : que la parole a été donnée à l'homme pour cacher sa pensée". » (souligné par l'auteur).

³³ Voir son édition citée de Folio classiques, p. 792 : « Ce mot de Talleyrand, à peu près cité ainsi dans le *London Magazine* (*Paris-Londres*, p. 247), Stendhal se plaît à l'attribuer ici au jésuite Malagrida pour mieux introduire un chapitre plein de jésuitismes. » (souligné par l'auteur). *Paris-Londres, op. cit.*, p. 247, « Lettres de Paris, par le petit-neveu de Grimm (1) », donne une traduction française (« *Ce luxe phrasier rappelle une définition de Talleyrand* : "Le rôle des mots, dit ce vétéran de la diplomatie, est de cacher la pensée." » [souligné par l'auteur]) du texte anglais : « This *Luxe phrasier* reminds one of Talleyrand's definition. "The use of words," said this veteran diplomatist, "is to conceal thoughts." » (« Letters from Paris, by Grimm's Grandson. No. I », dans *The London Magazine and Review*, New Series, t. I, janvier 1825, p. 55 ; souligné par l'auteur).

³⁴ Voir son édition citée du Livre de poche Classiques, p. 703 : « Célèbre jésuite brûlé par l'Inquisition en 1761. Stendhal lui prête une formule qu'il a attribuée ailleurs à Talleyrand, qui en est considéré en général comme l'auteur. »

³⁵ Voir son édition citée de la nouvelle Pléiade, p. 1038 : « Le révérend père Malagrida, brûlé par Sentence de l'Inquisition à Lisbonne en 1761 (Voltaire le nomme dans *Le Siècle de Louis XIV*, chap. XXXVIII ; voir *Œuvres historiques*, Bibl. de la Pléiade, p. 1532 et 1534). Dans ses chroniques anglaises, Stendhal attribue la formule de l'épigraphe à Talleyrand (*Paris-Londres*, p. 247) ; dans *Armance*, le romancier met la formule dans la bouche de Mme d'Aumale (chap. XXV, p. 210). » (souligné par l'auteur). Dans son édition d'*Armance* parue dans le même volume de la nouvelle Pléiade, Philippe Berthier attribue aussi le mot à Talleyrand, voir *Armance, Texte établi, présenté et annoté par Philippe Berthier*, dans Stendhal, *Œuvres romanesques complètes, op. cit.*, p. 921 : « Mot attribué à Talleyrand : "Le rôle des mots, dit ce vétéran de la diplomatie, est de cacher la pensée" (*London Magazine*, janvier 1825 ; *Paris-Londres*, p. 247). Repris en épigraphe du chapitre XXII de la première partie du *Rouge et le Noir* (p. 471). » (souligné par l'auteur).

³⁶ L'œuvre de Voltaire en question n'est pas *Le Siècle de Louis XIV*, mais le *Précis du siècle de Louis XV*. Le titre que Pierre-Georges Castex a abrégé alors qu'Henri Martineau l'avait donné en entier aurait peut-être induit en erreur l'éditeur de la nouvelle Pléiade, à moins qu'il ne s'agisse d'une intervention intempestive du typographe ou du correcteur. Voir Voltaire, *Œuvres historiques, Édition présentée, établie et annotée par René Pomeau*, Paris, Gallimard, 1957, Bibliothèque de la Pléiade, p. 1532 et 1534.

l'ancienne Pléiade et s'abstient de proposer une attribution en se bornant à indiquer que le mot n'est pas de Malagrida³⁷.

D'après ma recherche sommaire, ce n'est pas Talleyrand qui a inventé la phrase, mais le dramaturge et journaliste François Antoine Harel³⁸. Celui-ci l'a forgée en partant d'un passage du *Dialogue du chapon et de la poularde* (1763) de Voltaire : « Ils [= les êtres humains] ne se servent de la pensée que pour autoriser leurs injustices, et *n'emploient les paroles que pour déguiser leurs pensées*³⁹. » Seulement, pour la diffuser largement, il a eu recours à une attribution fictive. Voici ce qu'il a mis dans *Le Nain jaune* de 1816 :

Depuis que M. de Talleyrand n'est plus ministre, il lui échappe des aveux d'une franchise très-piquante. [p. 47] Il disoit dernièrement dans un salon, *que la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée*⁴⁰.

La phrase a eu tellement de succès que quand Harel l'a revendiquée plus tard⁴¹, on l'a cru difficilement. D'où l'attribution communément admise jusqu'à nos jours. On trouve une explication détaillée de l'affaire dans *L'Esprit dans l'histoire. Recherches et curiosités sur les mots historiques* d'Édouard Fournier. Quoiqu'un peu long, son éclaircissement mérite d'être cité :

Harel, lorsqu'il voulait faire la fortune d'un mot auquel il tenait, ne manquait jamais de le mettre sous le patronage de ce nom en crédit [= de Talleyrand], à charge de le reprendre quand cela l'aurait un peu fait valoir. Mais alors on ne le croyait pas toujours, et quand il venait dire : Ce mot est à moi, on lui répondait en criant : Au voleur !

Il mit ainsi, dans *le Nain Jaune*, toujours sous le couvert de M. de Talleyrand, sa fameuse phrase : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. » Puis la réputation du mot une fois faite, il voulut encore le réclamer ; mais peine perdue ! S'il court encore, c'est sous le nom du malin boiteux⁴².

Si un éditeur du *Rouge et le Noir* mettait une note pour nommer le vrai inventeur de la phrase que l'on attribue en général à Talleyrand, il rendrait un réel service aux lecteurs.

³⁷ Voir son édition citée de GF Flammarion, p. 191 : « Nouvelle épigraphe apocryphe, attribuée à un missionnaire jésuite du XVIII^e siècle, qui fut brûlé par l'Inquisition en 1761. »

³⁸ Sur ce personnage, voir Balzac, *Correspondance, Édition établie, présentée et annotée par Roger Pierrot et Hervé Yon*, Paris, Gallimard, 2006-2017, Bibliothèque de la Pléiade, 3 vol., t. III, p. 1158.

³⁹ *Dialogue du chapon et de la poularde*, dans Voltaire, *Mélanges, Texte établi et annoté par Jacques Van Den Heuvel*, Paris, Gallimard, 1961, Bibliothèque de la Pléiade, p. 683.

⁴⁰ *Le Nain jaune*, 1816, p. 46-47 ; souligné par l'auteur.

⁴¹ Voir *Le Siècle*, le 24 août 1846 : « On cite de M. Harel une quantité prodigieuse de mots spirituels ou mordants. – En général il avait l'habitude de mettre ses originalités sur le compte des hommes connus et acceptés comme gens d'esprit. – Il prêta longtemps à M. de Talleyrand ce mot devenu si célèbre : "La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée." Il l'a revendiqué depuis, et nous le lui restituons avec empressement. »

⁴² Édouard Fournier, *L'Esprit dans l'histoire. Recherches et curiosités sur les mots historiques*, Paris, Dentu, 1857, p. 269-270 ; dans des notes il relate l'origine voltairienne de la phrase et se réfère à l'article du *Siècle*.

D'autant plus que la mystification de Charles Jean Harel pourrait conduire à réfléchir sur le caractère ludique des épigraphes que certains critiques prennent pour un genre si solennel qu'ils sont choqués par la façon dont Stendhal crée des maximes qu'il attribue aux auteurs improbables⁴³.

* * *

L'autre épigraphe qui attire notre attention est celle que l'auteur attribue à Napoléon tandis qu'aucun des éditeurs n'a apparemment pris au sérieux cette attribution. Elle se lit au chapitre XXII « La Discussion » du tome second du *Rouge et du Noir*. Citons-la d'après l'édition originale :

La république ! – Pour un, aujourd'hui, qui sacrifierait tout au bien public, il en est des milliers et des millions qui ne connaissent que leurs jouissances, leur vanité. On est considéré, à Paris, à cause de sa voiture et non à cause de sa vertu.

Napoléon, *Mémorial*⁴⁴.

Comme les épigraphes du roman sont souvent des inventions de l'auteur et que leur attribution est rarement exacte, ce texte n'a intéressé aucun éditeur. Si je ne me trompe, ni Henri Martineau⁴⁵, ni Victor Del Litto⁴⁶, ni Pierre-Georges Castex⁴⁷, ni Anne-Marie Meininger⁴⁸, ni Yves Ansel⁴⁹, ni Marie Parmentier⁵⁰, ni Michel Crouzet⁵¹ ne l'a identifiée. Cependant, si l'on admet que le romancier « a de l'imprévu⁵² » comme son héros, n'aurait-on pas dû lire ou relire le *Mémorial de Sainte-Hélène. Journal de la vie privée et des conversations de l'Empereur Napoléon, à Sainte Hélène par le comte de Las Cases*, livre que Julien Sorel « affectionnait le plus⁵³ » ? Le hasard m'a permis d'y retrouver un passage qui aurait inspiré Stendhal. Même s'il ne parle pas de la *République*, Napoléon y développe ses idées

⁴³ Voir Yves Ansel, *Stendhal littéral. Le Rouge et le Noir*, Paris, Kimé, 2001, p. 17-20.

⁴⁴ *Le Rouge et le Noir*, édition originale, t. II, chapitre XXII, p. 253.

⁴⁵ Voir son édition citée de l'ancienne Pléiade, t. I, p. 574 et celle de Garnier, p. 374 ; dans les deux cas il n'y a pas de note.

⁴⁶ Voir son édition citée de Rencontre, p. 441 : pas de note.

⁴⁷ Voir son édition citée de Garnier, p. 619 : « Première épigraphe rapportée au *Mémorial de Sainte-Hélène*, dont le souvenir plane sur tout le roman. »

⁴⁸ Voir son édition citée de Folio classiques, p. 500 : pas de note.

⁴⁹ Voir son édition citée de la nouvelle Pléiade, p. 1107 : « Napoléon invoquant la République, la vertu, le sacrifice au “bien public”... Le texte est doublement ironique, et parce qu'il attire l'attention sur un empereur qui a surtout désiré la gloire, assassiné la République, tout sacrifié à son ambition personnelle (voir les propos de Saint-Giraud, II, I, p. 555-560), et parce qu'il y a quelque pensée retorse à chapeauter une conspiration ultraroyaliste d'une réflexion signée “*Buonaparte*” (voir n. 14, p. 360 [I, III]), l'homme honni par tous ceux qui discutent “autour du tapis vert”. » (souligné par l'auteur).

⁵⁰ Voir son édition citée de GF Flammarion, p. 458, dont la note résumant celle d'Yves Ansel ne doute pas du caractère apocryphe de l'épigraphe : « Il est pour le moins paradoxal d'ouvrir un chapitre qui donne à lire une conspiration d'ultraroyalistes par une (fausse) citation de Napoléon à propos de la République : Napoléon constitue l'ennemi absolu des ultras représentés ici. »

⁵¹ Voir son édition citée du Livre de poche Classiques, p. 524 : pas de note.

⁵² *Le Rouge et le Noir*, édition originale, t. II, chapitre VIII, p. 92.

⁵³ *Ibid.*, t. I, chapitre IV, p. 28.

sur « la vraie marche [qui] eût été d'employer les débris de l'aristocratie avec les formes et l'intention de la démocratie⁵⁴ », idées qui ne seraient pas tout à fait sans rapport avec la conspiration ultraroyaliste du *Rouge et le Noir*. Plusieurs des expressions qui y figurent sont trop proches de la deuxième phrase de l'épigraphe pour que l'on y voie une coïncidence. Les lecteurs jugeront mon hypothèse en examinant la citation :

Les nations vieilles et corrompues ne se gouv-[p. 25]-vernent pas comme les peuples antiques et vertueux ; *pour un aujourd'hui qui sacrifierait tout au bien public, il est des milliers et des millions qui ne connaissent que leurs intérêts, leurs jouissances, leur vanité* : or, prétendre régénérer un peuple en un instant et en poste, serait un acte de démente⁵⁵.

Si l'on met de côté la ponctuation, la partie que j'ai soulignée se retrouve telle quelle dans l'épigraphe. D'où viennent la première et la troisième phrase de celle-ci ? Peut-être du *Mémorial* ? Il faudrait une recherche plus approfondie. En tout cas, il ne serait pas inutile de renvoyer désormais au passage cité de l'ouvrage de Las Cases pour indiquer aux lecteurs que Stendhal donne parfois une référence exacte de ses épigraphes et les conduire éventuellement à se demander s'il ne lui arrive pas de tenir compte du contexte d'origine pour choisir telle ou telle phrase.

Mes remarques qui précèdent n'ont probablement aucune pertinence pour les spécialistes qui, comme la jeune Ernestine, ont « des affaires trop sérieuses pour faire attention à ces détails⁵⁶ ». Mais elles auront peut-être montré, du moins je l'espère, que l'on ne peut se contenter de lire *Le Rouge et le Noir* dans une seule publication même s'il s'agit d'une édition dite de référence due à un Pierre-Georges Castex ou à un Yves Ansel⁵⁷ et qu'il faut consulter toujours différentes éditions, dont les notes complètent parfois celles qui font autorité (c'est le cas de la phrase « On ne s'appuie que sur ce qui résiste »), mais qu'il arrive qu'un examen tant soit peu attentif de diverses sources nous permette de

⁵⁴ *Mémorial de Sainte-Hélène. Journal de la vie privée et des conversations de l'Empereur Napoléon, à Sainte Hélène par le comte de Las Cases*, t. III, *Cinquième partie*, Londres, Colburn et Bossange, 1823, p. 23.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 24-25. Voir aussi Le Comte de Las Cases, *Le Mémorial de Sainte-Hélène, Avant-propos d'André Maurois*, Introduction de Jean Prévost, *Édition établie et annotée par Gérard Walter*, Paris, Gallimard, 1956, Bibliothèque de la Pléiade, 2 vol., t. I, p. 896.

⁵⁶ Selon l'expression de Stendhal dans *Ernestine ou la Naissance de l'amour*, *Texte établi, présenté et annotés par Philippe Berthier*, dans Stendhal, *Œuvres romanesques complètes, op. cit.*, p. 35.

⁵⁷ Celui-ci pousse parfois la fidélité à son texte de base un peu trop loin, car il conserve des leçons qui me paraissent fautives, voir p. 355, deux dernières lignes : « Un vieux chirurgien-major de l'armée l'Italie » (*sic* dans l'édition originale, t. I, p. 10, mais il vaudrait mieux corriger en [...] *l'armée d'Italie*) ; p. 791, ligne 2 : « dès quelle sera marquise de Croisenois » (*sic* dans l'édition originale, t. II, p. 455 ; on devrait couper en *qu'elle*). Signalons aussi deux coquilles introduites dans la nouvelle Pléiade : (1) p. 517, première ligne du 6^e alinéa : « les yeux ouverts » est à lire « les yeux ouverts » si l'on se conforme à la leçon de l'édition originale, t. I, p. 325 ; (2) p. 786, première ligne de la citation de *Mabomet* de Voltaire : le point après *desseins* est à remplacer par une virgule si l'on suit l'édition originale, t. II, p. 447, à moins de le supprimer comme le font les autres éditeurs consultés.

découvrir une piste que n'a apparemment prise personne (c'est le cas des deux épigraphes évoquées).

Sans doute, tout cela n'est qu'une illusion d'un lecteur novice, qui s'amuse à « voir les choses par un petit côté⁵⁸ ». Mais y a-t-il rien de petit quand il s'agit de Stendhal ? Quoi qu'il en soit, je reviendrai ailleurs sur d'autres trouvailles que l'on peut faire en relisant ses œuvres.

⁵⁸ Selon l'expression de Pierre-Georges Castex dans « *Le Rouge et le Noir* » de Stendhal, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1967, p. 89.